

La page environnementale du mois

Les chauves-souris, demoiselles de la nuit, virevoltent gracieusement en nous offrant des ballets aériens.

Le saviez-vous ?

En Belgique, nous avons environ 20 espèces de chauves-souris, ce qui représente un tiers des espèces de mammifères sauvages de la faune wallonne. Les plus communes, les Pipistrelles communes, sont aussi les plus petites. Quand elles sont parfois trouvées par terre et prises en main, elles prennent la place d'une boîte d'allumettes avec un poids d'un morceau de sucre. Les plus grandes sont les Noctules communes et les Grands murins. Les Noctules volent dès le crépuscule en virevoltant avec les hirondelles. On peut même parfois les confondre car elles ont à peu près la même taille.

Ces demoiselles de la nuit nous passionnent certainement par leurs vols spectaculaires et si habiles. C'est avec un détecteur d'ultrasons qu'on comprend pourquoi il n'y jamais d'accidents de vol... En effet, en volant, la chauve-souris émet continuellement des cris 'suraigus' par la bouche et même pour certaines espèces plus évoluées comme les Rhinolophes, par les narines ; c'est pour cela que le nez des Rhinolophes présente une forme de fer à cheval. Nous appelons cette fonction l'écholocation. La fréquence des sons émis est de 80 décibels. On peut se réjouir que ce bruit soit trop aigu pour être perçu par notre oreille. Le moyen dont on dispose pour identifier les chauves-souris est la fréquence moyenne émise. En effet, cette fréquence est différente pour chaque espèce. Elle peut varier de 18-21 kHz pour la Noctule commune jusque 110 kHz pour le Petit Rhinolophe. Certaines personnes à l'ouïe fine comme les enfants peuvent les entendre crier. Quant au Petit Rhinolophe, on ne pourra jamais l'entendre, non seulement parce qu'il crie trop haut, mais hélas aussi parce qu'en Wallonie il n'en reste plus que seulement 200 individus répartis en 3 colonies. Désolant quand on sait que pendant les années cinquante sa population wallonne était encore estimée à plus de 100.000 individus.

Toutes les espèces de chauve-souris de nos régions sont insectivores et donc très utiles. La loi les protège toutes intégralement.

Vous l'aurez peut-être remarqué.

C'est aux premiers jours de beaux temps que nous commençons à voir voler les Pipistrelles souvent près des lampes d'éclairage où se concentrent les insectes attirés par la lumière. Elles sont parfois venues de 10 à 30 km plus loin, de leur gîte d'hiver, qui sont des caves, des galeries d'eau, des grottes, ou encore des vieux arbres creux. Elles se déplacent de préférence en suivant les chemins bordés de haies. Elles peuvent également élire domicile dans les petites anfractuosités des maisons même à peine plus large d'un centimètre. Elles aiment se cacher dans le vide entre deux murs. Plus tard, elles recherchent leurs gîtes d'été, à partir desquels elles pourront gagner leurs endroits préférés pour la chasse aux insectes.

A partir de fin juillet, il peut nous arriver de découvrir une chauve-souris qui tourne en rond dans sa chambre à coucher. En ce cas, pas de panique ! Il s'agit souvent de jeunes qui après leur première sortie, se trompent d'entrée de cachette et qui rentrent le matin ou le soir par la première fenêtre ouverte qu'elles rencontrent. Normalement les entrées des cachettes sont marquées sur la façade, d'une manière invisible par des traces d'urine et par des excréments. Pour des cachettes qui ont beaucoup de succès, entre le mur et le toit par exemple, on distingue parfois une ligne noire qui devient visible sur le mur.

Que pouvez-vous faire ?

Si des chauves-souris occupent votre maison, c'est une bonne nouvelle. Cela signifie que votre environnement est sain.

Si j'ai trouvé une chauve-souris : que faire ?

Il faut d'abord vérifier qu'il s'agit d'un adulte. Ne vous fiez pas à la taille: si la chauve-souris est toute poilue et foncée, avec des ailes bien formées, c'est un adulte, même si elle est petite. Si c'est un jeune (peau rose, entre juin et septembre, ailes pas encore bien formées), il a peu de chances de survie. Essayez de le raccrocher au plafond d'où il est tombé. Attention, il faut toujours manipuler les chauves-souris avec un gant car elles risquent de mordre si on les prend en main, comme tout animal sauvage qui a peur. Ensuite, vérifiez si la chauve-souris est blessée.



Si la chauve-souris est blessée, le mieux est de l'apporter rapidement à un centre de revalidation (CREAVES : <http://www.creaves.be> ou CROH : <https://protectiondesoiseaux.be/les-centres-de-revalidation/belgique/>). En effet, il est très difficile de nourrir soi-même une chauve-souris. Elle mange de grandes quantités d'insectes et n'accepte qu'avec difficultés ce qu'on lui propose. Le mieux est donc de la confier à un spécialiste. De plus, toutes les chauves-souris sont protégées, on ne peut donc les détenir longtemps sans autorisation. Il existe une vingtaine de centres de revalidation en Wallonie – Bruxelles.

Photos de Caroline Maqua

